

## COMMUNIQUÉ

Paris, le 3 mars 2022

### **L'Assemblée parlementaire de la Francophonie condamne l'agression de l'Ukraine par la Russie et appelle à la cessation immédiate des combats**

L'Assemblée parlementaire de la Francophonie (APF) condamne avec la plus grande fermeté l'agression de l'Ukraine par les forces armées de la Fédération de Russie, en violation flagrante du droit international et des droits de l'homme les plus élémentaires. Cette invasion représente un danger majeur pour la paix et la liberté des peuples. L'APF appelle au **cessez-le-feu immédiat** et à l'ouverture de **pourparlers de paix**.

En ces jours dramatiques, l'APF affirme sa solidarité avec le peuple ukrainien et son soutien aux **parlementaires de la Rada**.

Cinq pays limitrophes de l'Ukraine ou de la rive occidentale de la mer Noire possèdent des sections parlementaires membres de l'APF : **la Bulgarie, la Hongrie, la Moldavie, la Pologne et la Roumanie**. L'APF s'associe à leur inquiétude et salue leur engagement dans l'accueil des réfugiés, déjà nombreux. Une réunion sera prochainement organisée avec les présidents de ces cinq sections afin de constituer un front parlementaire uni.

L'APF se joint en outre à l'**Union africaine** (UA) pour demander qu'un traitement égal soit accordé à toutes les personnes cherchant à franchir les frontières internationales pour fuir les combats, sans distinction de nationalité ou d'origine. Elle demande aux États européens membres de la Francophonie de faire preuve de solidarité envers tous ces **réfugiés de guerre**.

L'APF adresse ses **condoléances** aux familles endeuillées et continue de **suivre avec la plus grande attention** l'évolution de la situation en Ukraine.

**L'APF est l'Assemblée consultative de la Francophonie. Elle regroupe des parlementaires de 90 parlements ou organisations interparlementaires.**

[www.apf.francophonie.org](http://www.apf.francophonie.org)

Contact presse : [communication@apf-fr.org](mailto:communication@apf-fr.org)